

29.11.2024 - 09:00 Uhr

Le projet pédagogique "Zeitung in der Schule" est contraire au code de déontologie

Berne (ots) -

Partis: X. c. "Freiburger Nachrichten"

Theme: Séparation entre partie rédactionnelle et publicité

Platine partiellement admise

Résumé

Les "Freiburger Nachrichten" mènent le projet "Zeitung in der Schule" depuis 2007. Ce projet consiste pour les élèves à faire des recherches, puis à écrire des textes sur des sujets divers en suivant les instructions qui leur sont données. Le projet est financé par des contributions d'entreprises locales. Celles-ci peuvent proposer des sujets et leurs logos sont publiés dans le journal à la fin des textes. En novembre 2023, les "Freiburger Nachrichten" ont publié un article sur l'entreprise Cremo, active dans la transformation du lait. L'article avait vu le jour dans le cadre du projet "Zeitung in der Schule". Le Conseil suisse de la presse a été saisi d'une plainte au sujet de l'article, le plaignant y voyant une violation de l'indépendance des journalistes en raison du mélange entre contenu journalistique et publicité. Le Conseil suisse de la presse a donné partiellement suite à la plainte et recommandé aux "Freiburger Nachrichten" de revoir le concept pédagogique de leur projet, contraire au principe selon lequel le choix des informations publiées relève uniquement de la rédaction. Le Conseil suisse de la presse déplore que la démarche adoptée puisse donner une image fondamentalement fausse du journalisme aux jeunes qui participent au projet.

[Prise de position 42/2024](#)

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Secrétariat de direction
Case postale
3000 Berne 8
+41 (0)77 405 43 37
media@presserat.ch
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100926310> abgerufen werden.